

## Manœuvre aux aménagements récréoforestiers

La Société de la Rivière Saint-Charles a pour mission de mettre en valeur et faire découvrir la rivière Saint-Charles, son parc linéaire et son patrimoine auprès des citoyens et citoyennes et des clientèles touristiques en réalisant des activités d'aménagement, d'animation et de sensibilisation dans le respect des principes du développement durable.

### Le poste offert

La Société recherche, pour l'entretien du parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, du parc de l'Escarpement et du parc de la Rivière-du-Berger une personne qui agira comme manœuvre aux aménagements récréoforestiers. L'équipe d'entretien des aménagements récréoforestiers est composée de 6 à 8 employés.

### Description

- Entretien des sentiers de randonnées pédestres ;
- Pelleter, racler, débroussailler ;
- Utiliser des outils manuels et à essence ;
- Conduire un VTT ;
- Toute autre intervention reliée à l'entretien.

### Compétences

- Souci du détail et rigueur ;
- Intérêt pour le travail manuel et physique ;
- Intérêt pour le travail en plein air ;
- Débrouillardise ;
- Esprit d'équipe.

### Exigences

- Secondaire 5 ;
- Expérience souhaitable ;
- Permis de conduire classe 5 ;
- Conduite de camion avec remorque (un atout).

### Conditions

- Lieu de travail : 199, 2<sup>e</sup> Avenue, Québec, G1L 3A5 ;
- Durée de l'emploi (3 possibilités) :
  - o Courte saison : du 20 mai au 23 août 2024 (ou selon la date de retour à l'école) ;
  - o Longue saison : du 22 avril au 25 octobre 2024 ;
  - o Contrat à durée indéterminée.
- Horaire : 35 heures par semaine, de 7 h à 14 h 30, du lundi au vendredi ;
- Salaire offert : 17,23 \$/h ;
- Notre organisme s'efforce de mettre en place une ambiance de travail respectueuse et agréable où il fait bon travailler.

Faites parvenir votre candidature par courriel à  
[emploi@societerivierestcharles.qc.ca](mailto:emploi@societerivierestcharles.qc.ca), en indiquant le titre du poste souhaité.  
Les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.